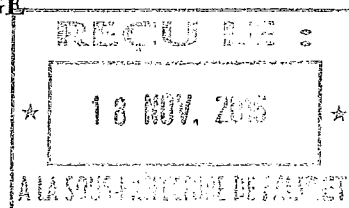


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**



N° 103/2016

OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour l'opération d'extension de réseaux d'assainissement sur Grépiac.

L'an deux mille seize et le 08 novembre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 24 octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude.

POUVOIRS : Mme TEISSIER Joëlle à Mme BARRE Nadine
M. CHENIN Jean à Mme HENDRICK Pierrette
M. VANDEN BIL Marc à M. CAZAJUS Joel
M. BONCOURRE Thierry à M. BLANC Jean Claude

ABSENTS EXCUSES : M. SIRABELLA Roger, M. PEREZ Alain, M. POURRINET Jacques, M. COUZIER Jean Jacques,

ABSENTS NON EXCUSES : Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ONEDA Daniel, M. GILABERT Nicolas, M. ADER Jean Jacques, M. DELCASSE Jean,

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur PASQUET Wilfrid été nommé secrétaire de séance

Monsieur le vice-président délégué à l'assainissement, M. VINCINI, conformément aux conclusions du schéma directeur d'assainissement intercommunal, rappelle à l'assemblée les projets d'assainissement portés par notre collectivité cette année et notamment l'extension de réseaux d'assainissement prévus sur Grépiac :

- Grépiac – extension Grand rue Saint-martin (110 ml en gravitaire, 1 poste de refoulement, 220 ml en refoulement et 10 branchements prévus), Impasse du vieux port (35 ml et 2 branchements prévus) et Chemin de la Pigeonnière (30 ml et 2 branchements prévus) : coût estimatif total (maitrise d'œuvre et travaux) basé sur le Schéma Directeur d'Assainissement intercommunal : 139 000 € HT (travaux : 130 000 € HT ; maitrise d'œuvre : 9 000 € HT)
- Coût estimatif des études annexes (relevés topographiques, essais préalables à la réception...) : 2 000 € HT

Monsieur le vice-président propose de solliciter le concours financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour ces investissements.

Il présente le plan de financement prévisionnel de cette opération qui pourrait intervenir comme suit :

Dépenses		Recettes		
Nature des travaux	Montant estimatif en € HT	Organisme financeur	% de subvention attendu	Montant attendu en €
Extension de réseaux d'assainissement sur Grépiac	Total opération : 139 000 € Maîtrise d'œuvre : 9 000 € HT (hors études annexes) Travaux : 130 000 € HT	Agence de l'eau Adour Garonne	25 % sur l'opération (possibilité 35 % selon le nombre de branchements)	34 750 €
		CCVA (autofinancement)	75 %	104 250 €
Études annexes (relevés topographiques, essais préalables à la réception...)	2 000 € HT	Agence de l'eau Adour Garonne	25 %	500 €
		CCVA	75 %	1 500 €
Total en € HT	141 000 €			141 000 € dont 35 250 € d'aides

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Adopte** la programmation d'extension de réseaux d'assainissement sur Grépiac ;
- **Arrête** le plan de financement prévisionnel de ces opérations comme présenté ci-dessus ;

- **Mandate** Monsieur le Président à toute fin de sollicitation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour l'accompagnement financier de ces opérations ;
- **S'engage** à inscrire chaque année sur son budget les ressources nécessaires à l'exploitation des installations mises en œuvre.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS

